

Initiatives ministérielles

Que la Chambre continue de siéger au-delà de l'heure ordinaire de l'ajournement afin de poursuivre l'étude du projet de loi C-62, Loi concernant les télécommunications.

Le président suppléant (M. Paproski): La Chambre a entendu la motion du ministre. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Paproski): Conformément aux dispositions du paragraphe 26 (2) du Règlement, si 15 députés s'opposent à cette motion, la motion sera rejetée. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Et plus de 15 députés s'étant levés:

Le président suppléant (M. Paproski): Plus de 15 députés s'étant levés, la motion est retirée d'office.

M. Raymond Skelly (North Island—Powell River): Monsieur le Président, si je suis ici aujourd'hui, c'est que je tenais notamment à entendre ce qu'avait à dire le ministre des Communications. Je trouve toujours ses propos stimulants et rafraîchissants.

Franchement, je suis surpris de voir à quel point le ministre excelle dans l'illustration de contradictions, à quel point il est habile dans l'art de rapprocher deux choses contradictoires, en l'occurrence les progressistes-conservateurs et la crédibilité des conservateurs. Peut-être va-t-il nous distraire encore aujourd'hui s'il prend de nouveau la parole pour défendre cette initiative stérile.

En ce qui concerne ces amendements, le ministre des Communications ne reconnaît tout simplement pas les efforts déployés par mon collègue, le député d'Okanagan—Shuswap, pour protéger les emplois au Canada. Les motions que nous examinons sont importantes. Or, le ministre les traite de façon cavalière. Quelque 820 employés de la BC Tel ont été mis à pied à cause des politiques du gouvernement conservateur. Pour le ministre des Communications et l'ensemble du gouvernement conservateur, ça n'a aucune importance, j'en suis sûr.

Les questions dont traitent les amendements de mon collègue ont été soulevées une fois de plus et tout aussi vite écartées. J'adore l'intervention du ministre à la Chambre. Il nous recommande de ne pas nous faire de mauvais sang avec nos amendements, prétendant que ce n'est vraiment pas la peine d'inclure ces mesures de protection dans le projet de loi. «Faites-moi confiance. Je

vous ai envoyé votre chèque. Je m'occupe de vous», dit-il.

Ça fait neuf ans que ce gouvernement s'occupe de nous et s'il reste encore un morceau du Canada quand son mandat expire, plus d'un Canadien sera surpris.

Les amendements que nous propose aujourd'hui mon collègue d'Okanagan—Shuswap visent à protéger les emplois des Canadiens dans ce secteur par le biais de cette mesure législative. Il fait aussi remarquer que nous avons là une véritable occasion de sauvegarder et de favoriser la culture canadienne que le gouvernement conservateur a tout simplement foulée aux pieds avec tous les autres intérêts canadiens.

Il est intéressant de voir que le ministre des Communications ne qualifie pas le projet qui nous est présenté aujourd'hui comme l'américanisation d'une autre industrie canadienne, aggravant encore le problème. Nous savons que nous avons été condamnés étant donné l'ampleur de la propriété étrangère au pays. Les gouvernements libéraux antérieurs ont laissé ce phénomène prendre des proportions gigantesques.

La majorité des habitants de la Colombie-Britannique regrettent que GT&E ait acquis le contrôle de la compagnie de téléphone de cette province.

• (1655)

Durant son mandat, de 1972 à 1975, le gouvernement néo-démocrate a tenté de corriger cette anomalie afin d'améliorer la position des Canadiens et des Britanno-Colombiens au sein de BC Tel. Malheureusement, le gouvernement libéral de Pierre Trudeau a fait obstacle à cet effort, mais ce faisant, il n'a pas trahi l'entreprise comme l'ont fait les conservateurs.

Il existe une entreprise à propriété étrangère en Colombie-Britannique et le degré de propriété américaine est injurieux pour les habitants de cette province. Nous aimerions que cela change.

Le gouvernement libéral antérieur, sous la direction de Pierre Elliott Trudeau, a empêché le gouvernement néo-démocrate de la Colombie-Britannique de renforcer la position des Canadiens au sein de cette entreprise. Le ministre des Communications déclare maintenant que de toute façon il s'agit d'un fait accompli et qu'on peut donc laisser Unitel accaparer une part du marché et lui permettre de vendre 25 p. 100 de ses actions à AT&T.

Les conservateurs disent que, puisque les Américains sont entrés au pays, tout est déjà perdu à l'avance et que la seule chose à faire est de fomenter une guerre entre les